



remboursement de ma location

Par **mariontg34**, le **24/09/2020** à **15:47**

Bonjour,

j'ai réservé une villa en catalogne cet été du 1/8/20 au 8/8/20 par xxxxxx via internet. Sur les recommandations du gouvernement nous avons décidé d'annuler notre séjour. Le séjour était totalement payé à savoir 1584 euros. xxxxxx refuse de me rembourser ma location car les frontières étaient ouvertes et donc nous aurions pu effectuer notre séjour. Je me suis tournée vers ma banque xxxxxx car les virements ont été fait par carte bancaire et is me répondent que l'agence est dans l'obligation de me rembourser. Que faire pour que xxxxxx me rembourse ? En vous remerciant pour vos conseils. Cordialement.